

VOUS SOUHAITEZ

- Apprendre un métier
- Obtenir un diplôme professionnel reconnu
- Alterner entre l'établissement de formation et l'entreprise
- Sécuriser votre parcours de formation
- Acquérir une première expérience en entreprise et vous insérer plus rapidement dans la vie professionnelle

LES PRÉREQUIS

- Vous avez entre 15 ans et 29 ans*

**Sans limite d'âge pour le statut RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), créateur ou repreneur d'entreprise, sportif de haut niveau.*

- Vous êtes titulaire d'un Bac (ou tout autre diplôme de niveau 4)
- L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le BTS Bioanalyses en laboratoire de contrôle vise à former des techniciens supérieurs capables de réaliser des analyses fiables et traçables dans les laboratoires de contrôle des bioindustries et des organismes de surveillance. Le titulaire du diplôme prépare les échantillons, met en œuvre des méthodes biochimiques, microbiologiques, physiques ou biologiques selon des protocoles validés, conduit les essais, enregistre les données et interprète les résultats. Il participe au contrôle qualité des matières premières, des produits en cours de fabrication et des produits finis, ainsi qu'à la surveillance de l'environnement, des eaux, des aliments ou d'échantillons d'origine humaine, animale ou végétale. Il applique les règles de qualité (BPF, normes, accréditation), d'hygiène, de sécurité et de biosécurité, contribue à l'optimisation des méthodes et à la bonne organisation du laboratoire. Il travaille en équipe, communique avec les autres services et utilise les outils numériques et les systèmes de gestion de laboratoire.

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Le BTS Bioanalyses en laboratoire de contrôle forme des techniciens supérieurs spécialisés dans la réalisation d'analyses biologiques, biochimiques et microbiologiques. Ils contrôlent la qualité de bioproduits et d'échantillons environnementaux ou biologiques, dans le respect des normes, de la sécurité et de la traçabilité.

MÉTIERS VISÉS

Le technicien supérieur en bioanalyses de laboratoire de contrôle prépare les échantillons, met en œuvre des protocoles d'analyse, exploite et valide les résultats. Il participe au contrôle qualité des produits et des procédés en laboratoire pharmaceutique, agroalimentaire, cosmétique, environnemental, vétérinaire ou médical.

RÉSUMÉ DU MÉTIER

Le technicien supérieur en bioanalyses de laboratoire de contrôle prépare les échantillons, met en œuvre des protocoles d'analyse, exploite et valide les résultats. Il participe au contrôle qualité des produits et des procédés en laboratoire pharmaceutique, agroalimentaire, cosmétique, environnemental, vétérinaire ou médical.

POURSUITE D'ÉTUDE

Possibilité de poursuivre en licence professionnelle notamment

TYPE DE RECONNAISSANCE ET VALIDATION

+ d'informations sur cette certification en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38884/>

Niveau de diplôme : 5 (BTS)

Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.

Code(s)	–
NSF	222
ROME	H1503
FORMACODE	12058
RNCP	38884

NOM DU CERTIFICATEUR

Diplôme du ministère de l'Education nationale de Niveau 5 (BTS)

Date d'enregistrement de la certification : 22/04/2024

Date d'échéance de la certification : 31/08/2029

DURÉE DE LA FORMATION

Sauf conditions particulières : le contrat est conclu pour 2 ans (20 semaines de formation (700 heures) /an au sein du lycée pendant la période scolaire)

MODALITÉS DE FORMATION

La formation se déroule en cours collectif, en présentiel dans l'établissement de formation.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail). Le délais est conditionné par le calendrier des plateformes institutionnelles d'affectation avec une durée maximum de 6 mois. En cas de contact hors plateforme, la prise de contact est effectuée dans les 72h

Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

<https://ifpra-normandie.fr/wp-content/uploads/2022/03/CONDITIONS-GENERALES-DE-VENTE.pdf>

TARIFS ET FINANCEMENT

Éligible à une prise en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise formatrice, la formation est gratuite pour l'apprenti, Pour les employeurs du secteur public contactez l'établissement de formation.

CONTACTS – RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

IFPRA - Pôle valorisation de l'offre de formation 2, rue du docteur Fleury | 76130 Mont Saint Aignan. Contact : 0232089414

// ifpra-contact@ac-normandie.fr <https://ifpra-normandie.fr> (Nos formations > Apprentissage)

<https://cfa-aca-normandie.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

MÉTHODE MOBILISÉE

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Mises en situations professionnelles sur plateaux techniques. Enseignements généraux réalisés en salle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au règlement d'examen du référentiel de la certification. Selon la certification, les épreuves peuvent se dérouler en contrôle en cours de formation (CCF) seul, en CCF et ponctuel, ou en ponctuel.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les personnes en situation de handicap peuvent contacter l'organisme de formation en amont de leur souhait d'inscription pour une adaptation des modalités en fonction de leurs besoins.

Pour l'apprenti en situation de handicap, un accompagnement individualisé est mis en place :

- la mise en relation avec un référent handicap de proximité au sein de l'établissement et du référent handicap apprentissage de l'IFPRA : ifpra-handicap-apprentissage@ac-normandie.fr
- l'adaptation des moyens pédagogiques, techniques et organisationnels lorsque cela est nécessaire et possible
- l'orientation vers des partenaires spécialisés si les besoins dépassent les capacités de l'organisme de formation (partenariat de l'IFPRA avec le GIP ALFEPH)

QUALIFICATION DES FORMATEURS

Formateurs expérimentés dans l'individualisation des apprentissages.

Enseignants certifiés Education Nationale, formateurs Bac +3 avec une expérience significative en formation, intervenants professionnels.

LIEUX DE FORMATION

Établissement / antenne	Sigle	Ville	Département
Léopold Sédar Senghor	LGT	Evreux	Eure (27)
Galilée	LPO	Franqueville-Saint-Pierre	Seine Maritime (76)

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région Académique / IFPRA - Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090 76 | N° SIRET : 18760909400029 | CODE NAF : 8559A
L'IFPRA Normandie est labellisé Qualiopi – Eduform.